

# VOTRE AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT POUR LA RENTRÉE 2016

Étudiant logé par le Crous (en secteur locatif ou en cité U)



**Vous êtes étudiant**

**Vous êtes logé par le Crous**

**Vous pouvez éventuellement bénéficier  
d'une aide au logement**

**RENDEZ-VOUS SUR LE SITE CAF.FR POUR SAISIR EN LIGNE  
VOTRE DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT**

Au préalable, n'oubliez pas :

- de télécharger l'attestation disponible sur le service Cité-U de votre Crous accessible depuis le portail « MesServices » (<http://messervices.etudiant.gouv.fr>), ou d'en faire la demande auprès de votre résidence Crous ;
- votre relevé d'identité bancaire (Rib) ;
- le montant de vos ressources en 2014 ;
- le numéro d'allocataire de vos parents et leur Caf d'appartenance, si ils sont également allocataires.

### **ATTENTION**

- Si vous bénéficiez d'une aide au logement, vos parents ne percevront plus d'allocations de la Caf en votre faveur.
- Faites votre demande d'aide au logement dès l'entrée dans les lieux.
- Le droit à une aide au logement est ouvert le mois suivant votre emménagement. Par exemple, si vous emménagez en septembre et que vous faites votre demande dès l'entrée dans les lieux, vous aurez droit à votre aide au logement à partir du mois d'octobre. Le paiement de votre première aide au logement s'effectuera entre le 5 et le 10 novembre.

septembre							octobre							novembre						
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1	2	3	4	5	6	7	29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	24	25	26	27	28	29	30

Entrée dans le logement

Ouverture du droit Al Caf

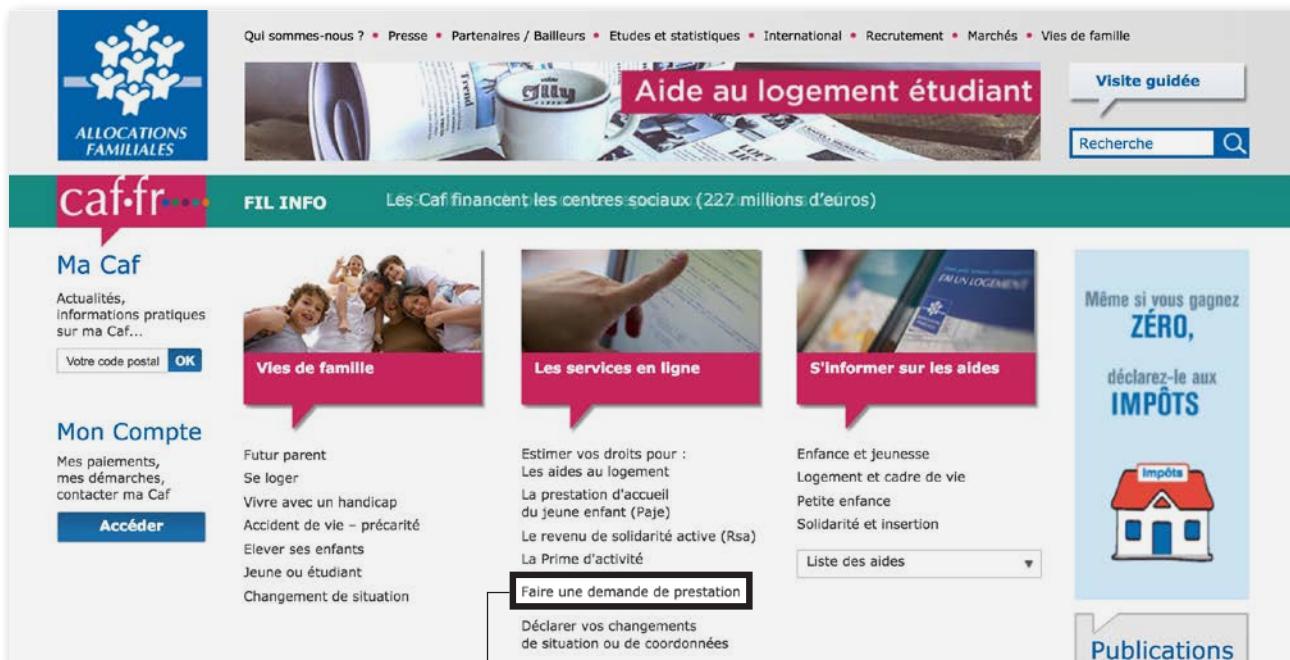
Paiement de l'AI d'octobre

- Si vous avez des pièces justificatives à fournir, la liste sera indiquée sur la dernière page à la fin de la demande en ligne.
- Avant de démarrer votre démarche en ligne, vous pouvez estimer le montant de votre aide au logement dans la rubrique « Les services en ligne : estimer vos droits ».

## FAIRE SA DEMANDE EN QUELQUES CLICS, C'EST SIMPLE ET RAPIDE SUR CAF.FR

Si vous êtes déjà allocataire, rendez-vous sur l'espace Mon compte pour réaliser vos démarches.

Vous n'êtes pas allocataire :



The screenshot shows the CAF.fr homepage. At the top, there's a banner for 'Aide au logement étudiant'. Below it, a green bar contains the text 'Les Caf financent les centres sociaux (227 millions d'euros)'. The main content area is divided into several sections: 'Ma Caf' (with a 'Votre code postal' input field), 'Mon Compte' (with a 'Accéder' button), and three service sections: 'Vies de famille', 'Les services en ligne', and 'S'informer sur les aides'. On the right, there's a sidebar with a 'Visite guidée' button, a search bar, and a section about tax declarations. A large arrow points to the 'Faire une demande de prestation' button in the 'Les services en ligne' section.

→ Cliquez sur la rubrique « Faire une demande de prestation »



The screenshot shows the 'Aides et services' page. On the left, there's a sidebar with links for 'Les services en ligne' (including 'Faire une demande de prestation'), 'Connaître vos droits selon votre situation', and 'S'informer sur les aides'. The main content area has two boxes: 'Vous êtes allocataire' (with a 'Cliquez ici' button) and 'Vous n'êtes pas allocataire' (with a 'Cliquez ici' button, which is highlighted with a large black arrow). Below these is a box for 'Pour la Prime d'activité :'. The page includes standard navigation links like Accueil, Aides et services, and Les services en ligne.



Qui sommes-nous ? • Presse • Partenaires / Bailleurs • Etudes et statistiques • International • Recrutement • Marchés • Vies de famille



Recherche  

**caf.fr** Aides et services

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > **Faire une demande de prestation**

**Les services en ligne**

- » Estimer vos droits
- » **Faire une demande de prestation**

Connaitre vos droits selon votre situation

S'informer sur les aides

**Faire une demande de prestation**

**Vous souhaitez faire une demande de prestation**

**Aides au logement** 

- » Prime à l'adoption et allocation de base
- » Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)
- » Complément libre choix d'activité
- » Complément libre choix mode de garde
- » Prime d'activité
- » Demande de prestations familiales ou changement de situation
- » Allocation de soutien familial et tiers recueillant
- » Aide au recouvrement des pensions alimentaires impayées
- » Revenu de solidarité active (RSA)
- » Allocation aux adultes handicapés
- » Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- » Allocation journalière de présence parentale
- » Prime de déménagement
- » Prêt à l'amélioration de l'habitat
- » Prêt à l'amélioration de l'habitat, assistant(e)s maternel(le)s
- » Affiliation à l'assurance vieillesse d'un aidant familial
- » Bafa : demande d'aide à la formation

**Les demandes complémentaires**

- » Demande de versement direct - aides au logement
- » Enfant(s) en résidence alternée - Déclaration et choix des parents
- » Attestation de loyer ou de résidence en foyer



Qui sommes-nous ? • Presse • Partenaires / Bailleurs • Etudes et statistiques • International • Recrutement • Marchés • Vies de famille



Recherche  

**caf.fr** Aides et services

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > **Aide au logement**

**Aide au logement**

**Vous souhaitez faire une simulation**

**Vous souhaitez faire une demande d'aide au logement**

**Si vous avez déjà entamé cette démarche, vous pouvez reprendre une demande en cours**

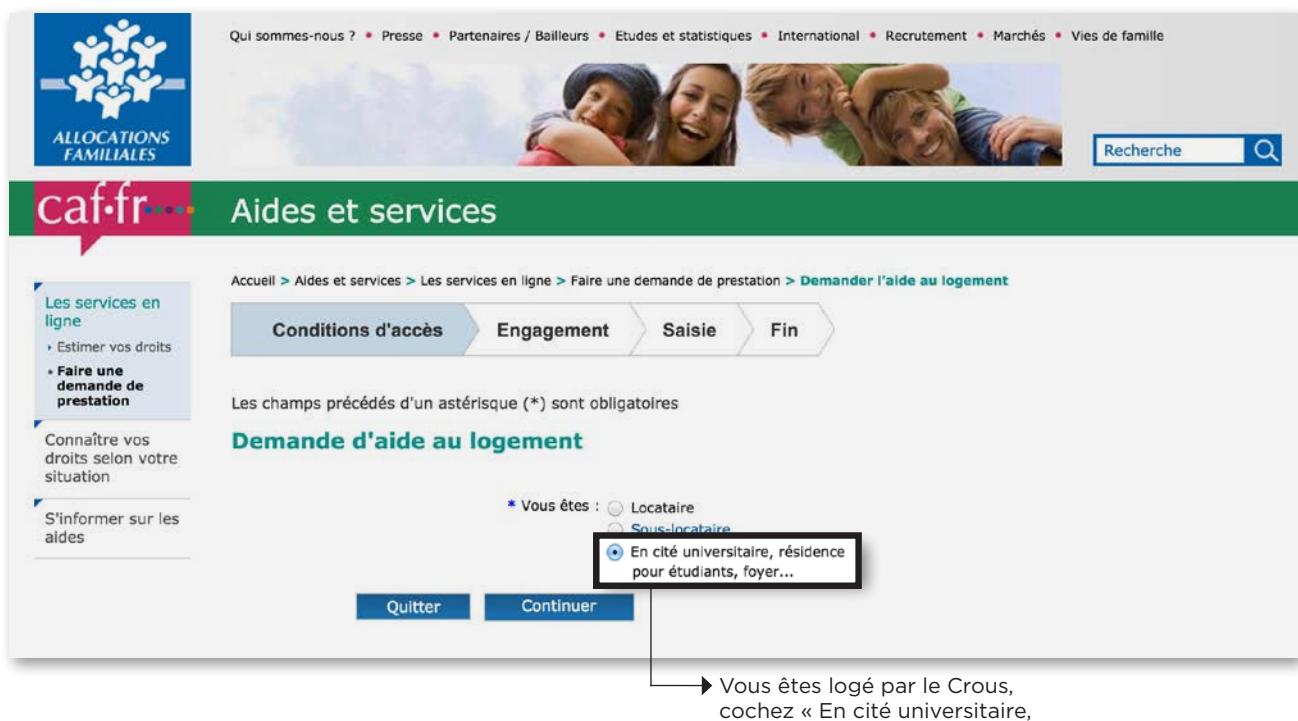
**Quitter**

→ Débutez votre démarche ou reprenez une demande en cours si vous l'avez sauvegardée

# LES ÉTAPES DE LA DEMANDE EN LIGNE

## Étape 1 « Conditions d'accès »

Renseignez les informations concernant votre logement



Qui sommes-nous ? • Presse • Partenaires / Bailleurs • Etudes et statistiques • International • Recrutement • Marchés • Vies de famille

Recherche

allocations familiales

caf.fr Aides et services

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > Demander l'aide au logement

Conditions d'accès Engagement Saisie Fin

Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires

**Demande d'aide au logement**

\* Vous êtes :  Locataire  Sous-locataire

En cité universitaire, résidence pour étudiants, foyer...

Quitter Continuer

Vous êtes logé par le Crous, cochez « En cité universitaire, résidence pour étudiants, foyer... »

## Étape 2 « Engagement »

Lisez attentivement cet engagement.

## Étape 3 « Saisie »

- Renseignez les informations concernant votre situation et votre logement.
- Pensez à indiquer votre numéro de téléphone portable, pour recevoir votre mot de passe, dès votre demande validée.

**CONSEIL :** Vous pouvez sauvegarder votre demande et la reprendre plus tard. Vous recevrez un mail indiquant le numéro de sauvegarde de votre demande.

Quitter

Continuer plus tard

Continuer

## Étape 4 « Fin »

- Validez les informations que vous avez saisies pour enregistrer votre demande.
- Transmettez éventuellement les pièces justificatives demandées.

Après validation de votre demande :

- votre numéro allocataire vous est attribué. Il figure sur l'écran de fin.  
**Conservez-le précieusement.**

Conditions d'accès      Engagement      Saisie      Fin

### Demande d'aide au logement

Si l'étude de votre dossier confirme que vous avez droit à l'allocation logement, le premier versement de la prestation sera effectué vers le 05/12/2015.

Votre déclaration est bien enregistrée. Votre numéro allocataire est : **XXXXXX** 

Conservez-le bien, il vous sera demandé pour toutes vos démarches avec la Caf.

Nous allons également vous faire parvenir un mot de passe provisoire (par sms si vous avez fourni un numéro de portable ou par courrier).

Muni de votre numéro allocataire et de votre mot de passe, vous pourrez vous connecter à votre espace personnalisé "Mon Compte" du caf.fr pour transmettre des pièces ou consulter l'avancement de votre dossier.

Enregistrer ou imprimer le(s) document(s) ci-dessous.

Votre déclaration sera traitée dès réception des pièces justificatives demandées.

Enregistrer ou imprimer le(s) document(s) ci-dessous	Les pièces justificatives attendues
 Déclaration 15112015	Vous devez encore envoyer à votre Caf la ou les pièces justificatives suivantes :

Votre numéro allocataire et votre mot de passe vous permettront de vous connecter à l'espace « Mon compte ».

Nous vous conseillons d'enregistrer le récapitulatif de fin de demande.

## ASTUCES ET PRÉCISIONS

Situation familiale : **si vous êtes célibataire**

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > Demander l'aide au logement

Conditions d'accès      Engagement      Saisie      Fin

Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires

**Situation familiale de LOUISE MORIN**

Célibataire  
 Séparée (après rupture de pacte ou de vie commune)  
 Séparée de fait (après mariage)  
 Séparée légalement  
 Divorcée  
 Veuve

\* Vous attendez un enfant :  Oui  Non

**Personnes vivant à votre domicile**

\* Nombre d'enfants et de personnes vivant également avec vous : 

J'accepte que mes données soient traitées

**Cliquez pour modifier vos réponses**

**Situation Familiale**

- Votre état civil
- Lieu de naissance
- Prestations autres organismes

**Quitter**      **Continuer plus tard**      **Continuer**

→ Si vous vivez en colocation, indiquez 0

- Saisie de l'adresse : la saisie d'apostrophe et d'accents est possible. Seuls les caractères spéciaux ne peuvent pas être saisis. Incrire le numéro du bâtiment et de l'appartement.
- Saisie du RIB : inscrire obligatoirement le BIC, l'IBAN et la domiciliation bancaire (nom de la banque).
- Saisie des ressources :
  - > déclarez tous vos revenus perçus pour l'année demandée, qu'ils soient perçus en France ou à l'étranger. **Si vous avez des ressources nulles, cocher la case « Aucun revenu ».**
  - > **Les bourses attribuées sur critères sociaux ou dans le cadre d'Erasmus ne doivent pas être déclarées.**
- Saisie des informations relatives à votre logement :
  - > Votre logement est conventionné

**Demande d'aide au logement**

\* Vous êtes en résidence universitaire CROUS :  Oui  Non

Toutes les informations demandées ci-après figurent sur l'attestation de résidence remise par votre CROUS

Numéro de SIRET :

Code locataire :

Logement conventionné :  Oui  Non

Date début convention :

Format JJ/MM/AAAA

Numéro de convention :

Quitter Continuer

→ Ces informations figurent sur l'attestation remise par votre Crous

> Votre logement n'est pas conventionné

**Demande d'aide au logement**

\* Vous avez une attestation de résidence fournie par le CROUS :  Oui  Non

Toutes les informations demandées ci-après figurent sur votre attestation

Numéro de SIRET :

Code locataire :

Logement conventionné :  Oui  Non

Résidence(s) universitaire(s) du CROUS :

Sélectionner

Si l'organisme loueur ne se trouve pas dans la liste, sélectionner "autre".

Quitter Continuer

← Sélectionnez votre résidence dans la liste déroulante. Si elle n'y figure pas, sélectionnez « Autre »

## LES PIÈCES JUSTIFICATIVES INDISPENSABLES

Pièces justificatives à joindre :

- vous êtes étudiant étranger, un justificatif d'identité et d'état civil (carte nationale d'identité ou passeport **et** acte de naissance) ;
- > vous êtes ressortissant de la communauté européenne : un justificatif de scolarité, une copie de la carte européenne d'assurance maladie ;
- > vous êtes étudiant hors Union européenne : une copie du titre de séjour en cours de validité.

Vous pourrez transmettre vos pièces justificatives de manière dématérialisée sur [caf.fr](http://caf.fr) espace Mon compte ou via l'application mobile Caf-Mon compte.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rendez-vous sur **caf.fr**, la **page Facebook « Caf - Logement Etudiants »**, le **0 810 29 29 29** (du lundi au vendredi, de 9h à 16h30, service 0,06 € /mn + prix d'appel).